



Couleuvres en détresse!

Réduisons la mortalité urbaine des couleuvres de la forêt Ste-Dorothée



Saviez-vous que...

- Les seuls reptiles présents au Québec sont les couleuvres et les tortues?
- Les couleuvres sont des serpents?
- Aucune couleuvre québécoise n'est venimeuse?
- Six espèces sur huit sont en péril au Québec?



DEUX CAS DE MORTALITÉ DE COULEUVRES TACHETÉES ONT ÉTÉ RAPPORTÉS SUR LA RUE PIVOINE !

Il s'agissait de jeunes couleuvres d'environ 30 cm (cette espèce peut atteindre 1,5 m de long !).
Les causes semblent être la mortalité routière et la prédation par le chat domestique.



Si vous trouvez une couleuvre en zone urbaine, contactez l'Association pour la protection du boisé Ste-Dorothée (APBSD) au 514-503-0673.

Les couleuvres du Québec

Voici les 8 espèces de couleuvres du Québec

- !- Couleuvre à collier
- Couleuvre à ventre rouge
- !- Couleuvre brune
- !- Couleuvre d'eau
- !- Couleuvre mince
- !- Couleuvre rayée
- !- Couleuvre tachetée
- !- Couleuvre verte

Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

- Destruction et fragmentation des habitats
- Contamination des milieux humides
- Exploitation des habitats naturels
- Mortalité routière
- Tuerie volontaire par l'homme
- Prédation par les animaux domestiques

Il ne faut pas tuer les couleuvres ! Elles sont très utiles pour contrôler les populations de divers animaux dont les rongeurs.

Les couleuvres de la Forêt Ste-Dorothée

- !- Couleuvre brune
- Couleuvre rayée
- !- Couleuvre tachetée



Couleuvre tachetée

La couleuvre tachetée (*Lampropeltis triangulum*) est une des plus grandes couleuvres du Québec. Elle habite les milieux ouverts et les forêts. Elle se nourrit de rongeurs, oiseaux, autres couleuvres... Elle est la seule espèce constrictrice au Québec; elle étouffe ses proies avant de les manger. Lorsqu'elle se sent menacée, elle gigote sa queue qui produit une série de petits claquements, comme le serpent à sonnettes. Par contre, elle n'est pas venimeuse, contrairement à ce dernier.

Pour venir en aide aux couleuvres...

- Faites attention de ne pas les frapper en voiture; elles aiment se faire chauffer au soleil sur l'asphalte.
- Ne laissez pas vos animaux domestiques (chats et chiens) en liberté.
- Évitez de les déranger, les blesser ou les tuer.
- Évitez de les garder en captivité, ce qui est illégale pour presque toutes les espèces.
- Si vous avez un terrain boisé ou en friche, laissez des planchettes de bois au sol; cela leur fait des abris.
- N'endommager pas les hibernacles ou les nids.

AUCUNE COULEUVRE N'EST DANGEREUSE AU QUÉBEC !

IL EST DONC INUTILE ET INTERDIT DE LES TUER! Mais évitez de les manipuler si possible, car elles mordent pour se défendre! Et laissez dans les mains une pâte collante qui sent la charogne...